



DIFSESSENS

DYNAMISEZ
VOTRE CAPITAL DIFFÉRENCE

FICHE FORMATION **Sensibiliser à l'accueil du public** **en situation de handicap** **Sites touristiques**

La loi de 2005 prône l'accessibilité à tous les lieux pour tous, le droit à la vie citoyenne pour les personnes en situation de handicap.

Les établissements recevant du public vont devoir se rendre accessible à tous. Les sites touristiques doivent aussi pouvoir proposer des visites, expositions et activités accessibles à tous.

Mais qu'est-ce que l'accessibilité ? Quels sont les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap ? Quelles sont les spécificités des différents handicaps ? Comment se comporter avec une personne handicapée ? Comment accueillir au mieux ces personnes ? Comment adapter l'offre touristique aux personnes en situation de handicap ?

C'est pour répondre à toutes ces questions et mieux connaître les différents handicaps, que DIFSESSENS vous propose une action de sensibilisation, qui peut être suivie d'un temps de formation plus poussé, sur un handicap spécifique, si besoin.

PUBLIC CONCERNE :

Le personnel d'accueil de sites touristiques
Animateurs et médiateurs culturels

DEROULEMENT et OBJECTIFS :

JOUR 1

Objectifs :

- Connaître et comprendre la complexité des situations de handicap
- Connaître les différents types de handicaps

- ✓ Représentations sur le handicap
 - prise de représentations : brainstorming sur le handicap
 - prendre conscience de sa propre vision du handicap
- ✓ Les différents types de handicap : présentation, jeux V/F ou incollables
 - les différents handicaps et les répercussions sur la vie sociale
 - les handicaps invisibles
 - différences entre déficience, incapacité et handicap
 - la situation de handicap
- ✓ L'accessibilité : de quoi parle-t-on ?
 - notion d'accessibilité pour tous
 - l'accessibilité et la loi



- l'accessibilité physique, sensorielle et intellectuelle
- le Facile à Lire et à Comprendre (FALC)

- ✓ Les besoins des personnes en situation de handicap selon les différents handicaps
 - ateliers de mise en situation pour comprendre les répercussions de certains handicaps (moteurs, sensoriels, cognitifs)
 - vidéos et lecture de témoignages de personnes en situation de handicap
- ✓ Information et apports concernant la problématique spécifique des troubles autistiques et des troubles psychologiques et leur répercussions possibles en situation de transport, en cas de changement, d'imprévu.
- ✓ Les handicaps visibles et invisibles, les maladies invalidantes et leurs répercussions sur la vie de tous les jours.

JOUR 2

Objectifs :

- Savoir adopter une posture d'accueil juste et respectueuse
- Savoir anticiper et gérer les situations pouvant poser problème

- ✓ La fonction d'accueil :
 - Prise de conscience de son positionnement face au handicap.
 - Comment se positionner, comment se comporter face à une personne en situation de handicap ?
 - Comment communiquer avec une personne présentant un handicap auditif ou mental ?
 - Présentation d'outils, de la LSF, de la lecture labiale et du LPC pour les personnes sourdes
 - Communication orale et difficultés de compréhension : savoir adapter son langage, exemples et règles de communication simple efficace
 - Spécificité de l'accueil de personnes aveugles ou malvoyante et des besoins d'aide au déplacement ou au repérage des lieux.
 - Comment gérer les accompagnateurs ?
 - Savoir développer un accueil et un comportement ajustés aux personnes en situation de handicap, adopter une posture juste et respectueuse
 - Savoir prendre en compte la distanciation professionnelle et la gestion de ses propres émotions
 - Gestion d'un groupe avec personnes adulte ou enfant en situation de handicap
- ✓ Gérer les situations d'accueil conflictuelles :
 - comprendre quelles sont les situations qui peuvent générer des conflits, des tensions

-réfléchir aux postures à adopter, aux solutions possibles pour gérer ces situations

- ✓ Le label « Tourisme et Handicap »
- Connaître le label et les conditions d'attribution

JOUR 3

Objectif :

-Adapter son offre de visites et d'animations

- ✓ Recensement des situations pouvant poser des problèmes dans sa propre structure
- ✓ Travail d'adaptation d'une visite, pour des personnes en situation de handicap
- ✓ Travail sur l'offre à adapter pour l'accueil de groupes d'enfants en situation de handicap

INTERVENANTE :

Un consultant/formateur de DIFFESSENS, expert des problématiques du handicap

ORGANISATION :

Durée : trois journées en salle dans vos locaux

Nombre de stagiaires : 15 maximum

Dates : Nous consulter

Tarifs : Nous consulter

CONTACT :

DIFFESSENS entreprise de formation, animation, conseil pédagogique- N° SIRET 52376783800023

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 26 02185 26 auprès de préfet de région de Rhône-Alpes

Organisme référencé DATA DOCK

DIFFESSENS Annick VIDAL,
22 rue de l'ancien vélodrome, 26000 VALENCE

Tel : 06 67 64 18 82

Email : annick.vidal@diffessens.fr

<http://www.diffessens.fr/>